

Bilan des activités du Forum de la population

28 mars 2007 – 14 novembre 2007

Depuis leur nomination par le conseil d'administration de l'Agence, le 27 février 2007, les membres du Forum de la population se sont réunis à quatre reprises. La première rencontre s'étant tenue le 28 mars 2007, nous vous présentons donc le bilan des activités des huit derniers mois. Le taux de participation globale des membres à ces rencontres a été de 78 %. Depuis leur entrée en fonction, deux membres ont démissionnés. Les remplacements sont à partir de la liste des membres substitués.

Comme le prévoient les règles de fonctionnement du Forum, les membres ont procédé le 22 mai 2007, aux nominations annuelles à la présidence et vice-présidence du Forum. Il s'agit de monsieur Claude Quintin, à la présidence et de madame Sylvie Harvey, à la vice-présidence.

Depuis le début de leur mandat, les membres du Forum ont reçu les informations relatives à :

- La présentation « Partenaires pour un véritable réseau » qui trace les grandes lignes du réseau sociosanitaire estrien, la transformation marquée suite aux modifications apportées à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et les enjeux auxquels fait face l'Estrie.
- Le mandat et les règles de fonctionnement du Forum.
- Les attentes de l'Agence à l'endroit des membres.
- Les rôles et responsabilités de l'Agence à partir de l'organigramme de l'Agence et des articles de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* relatifs aux responsabilités et aux fonctions particulières de l'Agence.
- L'information relative à l'attribution d'une enveloppe budgétaire importante est remise aux membres et madame Turgeon répond aux questions de clarification.

Les membres ont pu échanger et apporter leurs suggestions sur les dossiers suivants :

- L'accessibilité de l'information contenue dans le Rapport annuel de l'Agence.
- L'élaboration d'un plan de communication pour la diffusion du « Bilan 3 ans de développement des réseaux locaux ».
- L'utilisation du document de soutien du MSSS « La participation citoyenne » et les responsabilités du Forum de la population.
- La promotion des droits des usagers.

Suite à la présentation du projet de plan d'action intégré en promotion des droits, trois membres du Forum ont manifesté leur intérêt à participer aux rencontres et ont été invités aux rencontres du groupe de travail : madame Odette Michaud, monsieur Jn-Guy Saint-Gelais, monsieur Georges Allard.

À chacune des rencontres du Forum, un point d'information sur les décisions du conseil d'administration est fait par madame Lise Drouin-Paquette, vice-présidente du conseil d'administration de l'Agence.

À ce jour, aucune recommandation formelle du Forum n'a été acheminée au conseil d'administration de l'Agence, relativement aux mandats légaux du Forum prévus à l'article 343.2 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* qui consistent à :

- Assurer la mise en place de différents modes de consultation de la population.
- Formuler des recommandations sur les moyens à mettre en place :
 - pour améliorer la satisfaction de la population à l'égard des services;
 - pour mieux répondre aux besoins en matière d'organisation de tels services.

Suite à la présentation du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, les membres en ont reçu copie et ont signé leur engagement à la confidentialité, tel que prévu à l'article 4.1 des Règles de fonctionnement du Forum de la population.

En terminant, rappelons qu'une modification apportée à la LSSSS exige maintenant que l'Agence fasse mention dans son rapport annuel d'activités, des mécanismes de consultation utilisés, ce qui renforce cet aspect du mandat du Forum et oblige les diverses directions de l'Agence à une plus grande vigilance.